

INTRODUCTION.

Les substances médicinales qui entrent dans les droguiers d'Annam, qu'elles aient origine chinoise ou qu'elles proviennent directement du pays, sont infiniment nombreuses. Leurs préparations sont soumises à tout un système de règles qui suivent, de façon plus ou moins précise, les différents temps du traitement des produits. Certaines lois dirigent les emplois combinés, vantent certains mélanges, jettent l'interdit ou la défiance sur d'autres associations.

L'étude de la matière médicale atteint immédiatement le médecin d'Annam. C'est une destination immédiate de sa profession : il reste *préparateur des drogues qu'il prescrit*. Or, s'il doit s'efforcer de prendre qualité dans le domaine des choses cliniques suivant les méthodes enseignées, il devra ouvrir sa science sur les médecines dont il fera l'emploi, et il sera tenu en outre d'acquérir les manières sûres de les apprêter pour les clients.

Ainsi donc pour nous, avant d'étudier les produits médicaux utilisés ou dont l'emploi peut être jugé acceptable en Annam, est-il indispensable de donner un certain nombre de détails de pharmacopée, susceptibles d'éclairer curieusement les méthodes et capables de faire comprendre à l'occasion quelques gestes qui pourraient paraître inexplicables.

Je présente ici une sorte de traité d'*Officine sino-annamite*, encore que ce terme d'*Officine* semble bien considérable pour des manœuvres, copieuses par les détails, mais qui, pour un grand nombre, ne veulent apparaître qu'exceptionnelles ou dont le service est discret.

J'explique que ces méthodes sont sino-annamites parce qu'elles proviennent des enseignements tirés de l'École chinoise, mais, à l'occasion, le médecin d'Annam a pu modifier certaines rigueurs des codes médicaux chinois, pour accommoder ceux-ci, sur des détails légers, aux commodités locales.

Du reste, il serait bien difficile de faire la part des choses et d'établir un état spécialement indépendant pour ce qui est des pharmacopées ou des matières médicales de l'Annam. De même que pour la médecine, les choses chinoises confrontent les choses d'Annam, les dominent et se mêlent, formant avec les apports locaux un tout dont la valeur du fonds est diminuée. Pharmacopée et matières médicales des deux pays réalisent pour ainsi dire un bloc confondu : c'est la chose *sino-annamite*.

Je répète que ce fonds n'est pas sans valeur. Qu'il en reporte l'estime sur le don chinois ou qu'il soit considéré sur des détails ou des modifications particuliers à l'Annam, son étude n'en demeure pas seulement curieuse : elle est éminemment instructive.

Tout ceci vient à propos de la médecine régulièrement pratiquée par des médecins installés, ayant subi un entraînement éducatif dans un mélange de leçons de source chinoise et de profits tirés des enseignements sur les choses locales. Mais il existe, d'autre part, l'ensemble immense et varié des vieilles recettes populaires, toutes les ressources que l'on nomme chez nous « remèdes de vieille femme », dont plusieurs peu à peu prennent pied dans la médecine enseignée et finissent par y trouver une bonne place précise. Cette médecine expressément d'Annam peut être considérée encore plus broussailleuse et plus suspecte que toute autre : elle n'est point négligeable cependant.

Dans toute la vieille médecine traditionnelle qu'utilisent, à pleine foi et en dépit des choses, la Chine et l'Annam, il y a des gains plus certains qu'on ne le croit. Débarrassées de tout un fatras dommageable, il doit rester à la pharmacopée et à la matière médicale de ces pays des éléments qu'une étude raisonnablement disciplinée peut faire admettre dans le sens de nos thérapeutiques occidentales.

Lorsqu'une organisation médicale vint dans notre Europe assagir les vieilles méthodes, elle sut s'adjoindre le concours des matières médicales en cours dont les règlements furent établis aussi bien pour les utilisations que pour les modalités des emplois. Et peu à peu le fond de la vieille apothicairerie fut dégagée.

Ainsi pourra-t-il en être du fouillis des herbiers et des droguiers de Chine et d'Annam. Sans doute sera-t-on étonné de rencontrer dans leurs manipulations des procédés tels que ceux de la sublimation, ceux de la préparation des extraits, celui de la chauffe augmentée par ce « bain-marie » (si l'on peut traduire ainsi) très spécial, grâce auquel on cuit le produit enfermé en récipient déposé au milieu d'une marmite de riz. Mais que ne rencontrera-t-on pas dans certaines des médecines dont beaucoup sont considérées comme des bienfaits par les populations qui les utilisent : il serait à en souhaiter l'étude et l'essai dans nos thérapeutiques d'Europe.

Ce souhait de gains à produire au profit de nos médecines d'Occident, que je formule pour ma part, a été traduit bien souvent par ceux qui ont abordé la connaissance des médecines primitives. Assurément il serait vain de vouloir espérer trop, comme il serait peu sage de rejeter le bloc.

On ne pourrait mieux traduire qu'en citant l'impression

de M^{sr} Taberd à propos du *Nhân sâm* (Ginseng) : *Virtutes hujus panacis a sinensibus exaltantur et ab Europæis contemnuntur. Medium fortasse amplectandum* ⁽¹⁾.

Le Père Loureiro qui avait su prendre l'expérience des plantes indigènes et de leurs valeurs donnait, avec une autorité prudente, ce conseil expérimenté au novice épris du monde végétal et de l'étude : *Virtutes medicas non temere extuli, sed praxi diuturna probatas sæpe etiam in libris sinensibus comprobatas. Multæ quidem cum medicina europæa conveniunt : aliæ quamvis exoticæ, non ideo despiciendæ, sed amplius probandæ* ⁽²⁾.

*
* *

On admettra ce qui va suivre à titre indicatif : c'est la présentation du médecin d'Annam dans sa science des

(1) M^{sr} TABERD, *Dictionarium annamitico-latinum* (*Hortus floridus Cocinæ*).

(2) JOAO LOUREIRO, *Flora cochinchinensis*. — Ulyssipone; anno MDCCXC, p. XIV.

L'opinion de PERROT et HURRIER s'arrête avec raison sur ce juste milieu dans la valeur des choses de la pharmacopée et de la matière médicale sino-annamites (*Matière médicale et pharmacopée sino-annamites*. — Paris, 1907, p. 11). Ces auteurs citent à ce propos l'opinion de DEBEAUX : « Quel que soit l'état actuel de la pharmacopée chinoise, il y a certainement, à côté d'une thérapeutique exagérée par la crédulité et la superstition, une foule d'excellents moyens curatifs dont l'art de guérir tirerait le plus grand parti, s'il n'était pas, en général, exercé par des hommes qui ne possèdent souvent que fort peu

d'instruction professionnelle. » (O. DEBEAUX, *Essai sur la pharmacie et la matière médicale des Chinois*. — 1863.) J'ai dit moi-même en plusieurs endroits dans les notes ou études déjà nombreuses que j'ai publiées sur ces questions de matière médicale, l'intérêt que devrait présenter pour des avenir thérapeutiques l'étude raisonnée et raisonnable des choses mêlées des droguiers et des herbiers de Chine et d'Annam, touffus et déconcertants au premier aspect.

Je pourrais prendre pour appui la phrase relevée déjà par PERROT et HURRIER dans les notes de BOUFFARD : « Il ne faut pas faire fi de la thérapeutique et de la pharmacopée chinoises, dans lesquelles il y a beaucoup à glaner quand on les connaît mieux, quand on pourra étudier cette riche flore médicale et apprécier ce que l'expérience de milliers d'années a fait connaître aux médecins

drogues et dans la connaissance qu'il a de leurs préparations, justifiant de son titre habituel de *Thầy thuốc* « le maître des médecines ».

indigènes. » (D^r BOUFFARD, *Notes médicales recueillies à Chen Fou. — Annales de médecine, d'hygiène et de médecine coloniales*, 1900, t. II.)

Ce but des médecines à connaître, THOREL, en 1868, en montrait le grave intérêt, mais il subordonnait le résultat de cette étude à un programme à l'exécution duquel je puis estimer avoir su donner une longue préparation : « Il n'est pas impossible que dans le nombre considérable des végétaux qu'on trouve en Indochine, il ne s'en trouve pas qui soient doués de pro-

priétés spéciales connues depuis longtemps des populations et qu'on parviendrait à connaître en s'adressant dans différentes localités aux quelques personnes qui s'occupent de médecine. Pour atteindre ce résultat, il faudrait séjourner longtemps chez ces peuples, connaître leur langue parfaitement, contrôler l'assertion des uns par les dires des autres. . . » (D^r C. THOREL, *Agriculture et horticulture : Plantes médicinales remarquables de l'Indochine. — In Voyage d'exploration en Indochine [1866-1868]*, Francis Garnier, t. II, p. 488 et suiv.)